

COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 1 de 2

Elektro Burkhalter AG Berne se met d'accord avec la COMCO

Elektro Burkhalter AG Berne, société du groupe Burkhalter, est convenue d'un règlement amiable avec la Commission de la concurrence (COMCO). L'entreprise électrotechnique bernoise appartenant au groupe Burkhalter paiera une amende à hauteur de 201'177 CHF. Cela a mis un terme rapide et amiable à l'enquête ouverte par la COMCO au mois de janvier 2008.

Zurich, le 14 juillet 2009

Le 29 janvier 2008, la Commission de la concurrence (COMCO) ouvrait une enquête dirigée contre plusieurs entreprises et associations professionnelles d'installations électriques bernoises, enquête diligentée après que des soupçons d'accords illicites de prix et de répartition de clientèle se sont fait jour. Il était reproché aux entreprises concernées d'avoir conclu pendant deux ans (de janvier 2006 à janvier 2008), dans le cadre de plusieurs projets d'installations électriques, des accords portant sur les prix et la répartition de la clientèle. Toutes les entreprises visées ont désormais trouvé un arrangement avec la Commission de la concurrence. En vertu d'un accord amiable au sens de l'article 29 LCart, Elektro Burkhalter AG Berne versera une amende d'un montant de 201'177 CHF. La procédure est ainsi close.

Au cours de l'exercice 2008, le groupe Burkhalter a constitué les provisions nécessaires en prévision de sa condamnation à verser une amende. De ce fait, l'amende prononcée n'aura aucun effet sur le résultat de l'exercice en cours. Par ailleurs, à la suite de ces événements, le groupe Burkhalter a mis sur pied un organisme de consultation pour les questions juridiques liées aux soumissions et à l'acceptation de mandats. Il a également diffusé à plusieurs reprises en interne les grands principes du droit de la concurrence.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 2 de 2

Pour de plus amples renseignements:

Burkhalter Holding SA

Sarah Bieri, responsable Communication et Relations investisseurs

Téléphone: 044 439 36 33, E-mail: s.bieri@burkhalter.ch

Informations sur le Groupe Burkhalter: www.burkhalter.ch

50
ANS
BURKHALTER

En 2009, le Groupe Burkhalter fête ses 50 ans d'existence. L'entreprise, à l'époque Ernst Burkhalter Ing., a été fondée en 1959 à Zurich par Ruth et Ernst Burkhalter. Au cours des 50 dernières années, cette entreprise individuelle qui employait quatre collaborateurs en 1959 s'est développée pour devenir le Groupe Burkhalter, fort aujourd'hui de quelque 2800 collaborateurs dans toute la Suisse. La société d'origine Burkhalter Technics AG compte actuellement environ 500 collaborateurs.

Fournisseur global indépendant et leader du marché de l'électrotechnique pour bâtiments, le Groupe Burkhalter est présent dans les quatre régions de Suisse avec plus de 82 sites. Le siège du groupe est à Zurich. Le Groupe Burkhalter a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de CHF 420 millions et emploie 2077 collaborateurs (équivalent temps plein au 31.12.2008) et 557 apprentis dans toute la Suisse. La société Burkhalter Holding AG est cotée à la Bourse SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 2032780, ISIN CH0020327802, symbole boursier BRKN).

Les prestations du Groupe Burkhalter débutent sur le site de consommation d'énergie, ses prestations électrotechniques s'étendant à tous les types de bâtiments (bâtiments résidentiels, non résidentiels et infrastructures) et s'articulant autour des domaines suivants: installations, installations de distribution, services, télématique, automation et sécurité.